

Dossier de presse
Nantes, 28 mai 2009

Dossier
de presse

Deuxième édition des Trophées des Economies d'Énergies 2009





Sommaire

1. 2^{ème} Edition des Trophées des Economies d'Energies
2. Déroulement des Trophées 2009
3. Le jury du 5 mars 2009
4. Les lauréats
5. La soirée de remise des Trophées le 28 mai 2009

Annexes :

- Résumé des Trophées 2008
- Plaqueette des Trophées 2008





Deuxième édition des Trophées des Economies d'Énergies «faire des économies en préservant l'environnement »

Aider les PME-PMI des Pays de la Loire à réaliser des économies d'énergie, les encourager à développer ces bonnes pratiques et les engager à partager leurs initiatives dans ce domaine, c'est l'objectif des Trophées des Economies d'Énergies lancés pour la seconde année consécutive auprès des PME-PMI des 5 départements des Pays de La Loire par la CGPME et EDF en partenariat avec la Banque Populaire Atlantique et en collaboration avec l'école d'ingénieurs ESAIP d'Angers.

De mi-novembre au 31 décembre 2008, les entreprises ont pu s'inscrire aux Trophées via le site internet : www.trophees.esaip.org

Lancée le 24 novembre chez l'un des 4 lauréats de l'édition 2008, l'hôtel **La Pérouse à Nantes**, en présence de Philippe MOREAU, Président de la CGPME Pays de la Loire et de Dominique LESTRADE, Déléguée Régionale EDF, la deuxième édition de ces Trophées s'inscrit dans la continuité de la première.

Ils visent à récompenser les meilleures « bonnes pratiques » mises en œuvre dans les entreprises pour réaliser des économies d'énergie et contribuer à limiter les rejets de CO₂. Toutes les énergies sont concernées par ces actions : aussi bien les énergies traditionnelles que les énergies renouvelables, solaire, géothermie, biomasse, ... Des actions, même simples, sont prises en compte dès lors que les résultats sont constatés en matière de réduction des consommations et de modifications des comportements.

Lors de cette 2^{ème} édition, 14 candidatures d'entreprises ont été validées, toutes des PME-PMI allant de 2 à 250 salariés dans des secteurs d'activité très variés et mettant en œuvre ces « bonnes pratiques ».

Quatre étudiants de l'ESAIP d'Angers, du cycle ingénieurs environnement et prévention des risques, ont été associés à la démarche dans le cadre de leur projet d'application en entreprise. Ils ont accompagné les entreprises dans l'élaboration de leur dossier de candidature et ont été amenés à réaliser des diagnostics sur site afin d'élaborer les 14 fiches de « bonnes pratiques » destinées au jury.



Les Partenaires



La CGPME des Pays de la Loire

La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, fondée en octobre 1944, se veut le porte-parole des PME et des TPE, elle les représente et les défend. La CGPME est divisée en quatre unions nationales : union nationale des PME du commerce, de la petite et moyenne industrie, des prestataires de service et de l'artisanat. Au niveau géographique, la CGPME est découpée selon l'organisation administrative de la France. De cette manière, les 'CGPME locales' connaissent au mieux les domaines d'activités de leur région et sont donc plus proches des PME quand il s'agit de les représenter ou de les défendre. En 2005, la CGPME Pays de la Loire a créé une commission développement durable au sein de sa structure. Son objectif est de mener des actions d'information et de sensibilisation sur ce thème. La volonté de la CGPME des Pays de la Loire étant de partager les « bonnes pratiques », facilement reproductibles dans toutes les PME.



EDF Pays de la Loire

Le groupe EDF est un leader européen de l'énergie, présent sur tous les métiers de l'électricité, de la production à la commercialisation, et de plus en plus actif sur la chaîne du gaz en Europe. Acteur principal du marché français de l'électricité, il est solidement implanté en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et en Belgique.

Le Groupe EDF inscrit sa stratégie depuis plusieurs années dans la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Cet engagement se traduit par la réduction des impacts environnementaux liés à ses activités et à celles de ses clients : la maîtrise de la demande d'énergie (MDE), la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables.



L'école d'ingénieurs, ESAIP à Angers

Le groupe ESAIP est partenaire de la CGPME des Pays de la Loire, de EDF Pays de la Loire et de la Banque Populaire Atlantique sur les Trophées des Economies d'Energies. Les élèves du groupe ESAIP Angers du cycle ingénieur environnement et prévention des risques, sont associés à la démarche dans le cadre de leur projet d'application en entreprise. Leur mission est d'organiser les Trophées notamment par l'accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur dossier de candidature et la réalisation de diagnostics dans les PME/PMI de la Région des Pays de La Loire souhaitant participer aux trophées.



La Banque Populaire Atlantique

Forte d'un réseau de 170 agences implantées sur 5 départements (Loire Atlantique, Morbihan, Finistère sud, Vendée, Maine et Loire), la Banque Populaire Atlantique est aujourd'hui la troisième banque du Grand Ouest. Partenaire de sa région, elle participe activement à son développement en s'engageant aux côtés des porteurs de projets, individus, familles, associations et entrepreneurs. Ses valeurs fondatrices, la coopération, l'homme, l'audace, sont pleinement d'actualité et font écho aux aspirations montantes de la société. Respectueuse de l'environnement, la Banque Populaire Atlantique s'est engagée à faire du développement durable, son fil vert, une préoccupation de tous les instants.





Les Trophées des Economies d'Énergies

Le déroulement des Trophées 2009

- Les grandes étapes des Trophées des Economies d'Énergie :

Du 9 octobre au 24 novembre 2008 : Lancement du concours, Hôtel La Perouse, Nantes.

31 décembre 2008 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature.

Octobre 2008 à février 2009 :

- Gestion et suivi des candidats par quatre élèves Ingénieurs de l'ESAIP d'Angers : Grégory Cavalier, Delphine Duczynski, Angélique Estève et Sylvain Pean

- Visites d'entreprises

Les entreprises candidates sont évaluées une 1^{ère} fois par les élèves ingénieurs, à partir de critères quantitatifs et factuels : pourcentage d'employés impliqués, enjeux de la bonne pratique, temps nécessaire à sa mise en œuvre, résultats techniques, résultats financiers, indicateurs de suivi de la bonne pratique, reproductibilité de la bonne pratique.

- Rédaction des fiches de bonnes pratiques → 14 dossiers éligibles

5 Mars 2009 : Sélection des 3 lauréats par le jury

28 Mai 2009 : Cérémonie de remise des Trophées

- Les participants

Peuvent participer à ces Trophées toutes les petites et moyennes entreprises de la région Pays de la Loire ayant mis en place des actions visant à réaliser des économies d'énergie et à réduire les émissions de CO₂.

Les Trophées des Economies d'Énergie ont remporté un franc succès puisque plus de 300 contacts ont été pris jusqu'à la clôture des inscriptions le 31 décembre 2008. 24 candidats ont été sélectionnés et 14 dossiers complets et éligibles ont été présentés au jury afin de sélectionner les lauréats.



Les 14 candidats éligibles

8 candidats Tertiaire

- **Delmar Hôtel (44)**, Hôtels et résidences, 7 salariés
- **DFC2 (44)**, Vente d'outillages professionnels, 65 salariés
- **Elemen (44)**, Bureau d'études et conception de meubles, 6 salariés
- **Qualeader (85)**, Audit, conseil, formation et études pour tous les secteurs d'activités, 7 salariés
- **Abalone (44)**, société de travail temporaire, 58 salariés
- **Alterburo (44)**, Distribution de fournitures de bureau et consommables informatiques, 218 salariés
- **Communiquez autrement (85)**, Vente de produits économiseurs de combustibles, chaufferies industrielles, process, 1 salarié
- **Financière Philodeau (44)**, Transport routier de marchandises et logistique, 240 salariés

6 candidats Industrie

- **TDV Industries (53)**, Fabrication de tissus de vêtements professionnels, 170 salariés
- **Adine (72)**, Fabrication d'étuis, boîtes et coffrets en carton, 90 salariés
- **Maine circuits imprimés (49)**, Réalisation de circuits imprimés, 78 salariés
- **Isore Bâtiment (53)**, Isolation et rénovation de bâtiments, 45 salariés
- **Goubault Imprimeur (44)**, Imprimerie de catalogues et de plaquettes d'entreprises, 46 salariés
- **Helio Graphic (44)**, Reprographie, impression numérique, 45 salariés

- Les prix

Quatre Trophées ont été remis en 2009 dans les catégories suivantes :

- Le prix « Industrie » Pays de la Loire
- Le prix « Tertiaire » Pays de la Loire
- Deux prix « coup de cœur du jury »





Les Trophées des Economies d'Énergies

Le jury du 5 mars

Les dossiers ont été examinés par un jury d'experts co-présidé par la CGPME, EDF et la Banque Populaire Atlantique le 5 mars 2009.

Présidents du Jury :

- Philippe Moreau, Président CGPME Pays de la Loire
- Dominique Lestrade, Déléguée régionale EDF Pays de la Loire
- Pascal Rottier, Responsable Développement Durable, Banque Populaire Atlantique
- Bernard Lemoult, Président ATEE Ouest
- Daniel Rapicault, Vice Président MFQM Pays de la Loire
- Marie-Jeanne Bazin, Référente Commission Développement Durable, CGPME
- Jacky Lepicier, Directeur école d'ingénieurs ESAIP Angers
- Samy Guyet, Chargé de mission PME PMI et EnR, ADEME Pays de la Loire
- Henri-Bruno Calmels, Directeur des Ventes EDF Entreprises Ouest
- Didier Giard, AICVF Ouest, expert Bâtiment
- Francis Lauzin, Mission Énergie et Changement Climatique, DREAL
- Guy Pinoit, Directeur des services aux entreprises industrielles, CRCI
- Jean-Baptiste Lebreton, Fédération Française du Bâtiment (FFB 44)
- Jean-Yves Jousset, Jousset SAS, lauréat Grand Prix Trophées 2008 et FFB 49
- Dominique Le Grelle, Le Grelle SARL, lauréat Prix Industrie Trophées 2008
- Marie Chupin, Laboratoire Alvend, lauréat Prix "Coup de cœur" Trophées 2008



Evaluation des candidats selon des critères qualitatifs et factuels :

- la performance et le résultat de l'action (technique, énergétique, CO2, comportementaux et financier)
- la pertinence, l'originalité et le caractère innovant de l'action
- la reproductibilité de la bonne pratique
- l'implication et la mobilisation des parties prenantes autour de l'action
- la prise en compte d'une démarche globale de développement durable



4

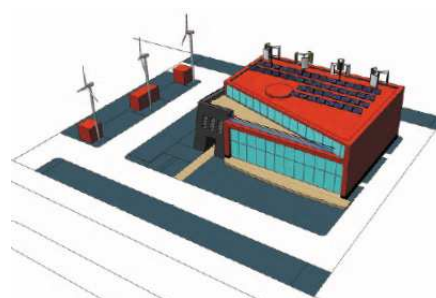
Les Trophées des Economies d'Énergies Les Lauréats

➤ Le prix « Tertiaire » : Société ABALONE (44)

Le prix Tertiaire a été décerné par Stéphanie PAIX, Directrice Générale de la Banque Populaire Atlantique.

Il a récompensé ABALONE, société indépendante de travail temporaire pour la réalisation d'un bâtiment écologique et autonome en énergie.

Les actions liées à ce projet ont été nombreuses : production d'électricité par des panneaux photovoltaïques ainsi que par des éoliennes, installation de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire, utilisation d'une pile à combustible pour le stockage énergétique, puits provençal pour la ventilation du bâtiment, installation d'une gestion technique du bâtiment.



En complément de ces actions, ABALONE sensibilise les fournisseurs, les sous-traitants et les clients sur les enjeux du Développement Durable.

L'enjeu principal est de réduire les impacts environnementaux de l'activité de la société et de contribuer à réduire l'impact du réchauffement climatique. Par ces actions, ABALONE souhaite également améliorer le confort du personnel.

➤ Le prix « Industrie » : ISORE BATIMENT (53)

Le prix « Industrie » a été remis par Dominique LESTRADE, Déléguée Régionale EDF Pays de la Loire à la société ISORE BATIMENT, spécialisée dans l'isolation par l'extérieur et la rénovation de bâtiments.

Cette société a construit un bâtiment à énergie positive avec la pose de membranes isolantes photovoltaïques sur le toit et l'installation d'un bardage photovoltaïque sur la façade de l'atelier, ainsi que l'installation d'un puits canadien, d'une pompe à chaleur et d'une ventilation double flux.

Afin d'optimiser les déplacements professionnels du personnel, l'entreprise a attribué les chantiers en fonction des lieux de résidence des employés afin de limiter les déplacements et développer le co-voiturage.



ISORE BATIMENT a également mené une campagne de communication et de sensibilisation auprès de son personnel et de ses clients.

Ces actions ont permis à l'entreprise d'économiser sur l'achat de carburant par l'optimisation des déplacements et également de dégager des économies liées à une bonne maîtrise de l'énergie et à la production d'énergie photovoltaïque.



➤ **Les 2 prix « Coup de cœur du jury »
DFC² Atlantique (44) et ELEMEN (44)**

Les actions menées par DFC² Atlantique et ELEMEN ont été félicitées et les entreprises ont reçu le prix « Coup de cœur du jury » par Philippe MOREAU, président de la CGPME Pays de la Loire et Jacky LEPICIER, Directeur de l'école ESAIP d'Angers.

DFC² Atlantique, société de vente d'outillages professionnels, a été récompensée pour ces actions menées en faveur du Développement Durable.



Parallèlement à une réorganisation des livraisons afin d'économiser du carburant et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise a créé un comité éthique pour discuter avec ses salariés des actions d'économies d'énergies à mettre en place et organiser des défis éthiques dans le but d'impliquer le personnel et les clients à sa démarche de Développement Durable.

Cette démarche a également amené DFC² à signé des accords avec deux associations pour le recyclage du papier et du carton.

ELEMEN, bureau d'études et de conception de meubles, a réalisé un bâtiment basse consommation construit sur pilotis avec une ossature bois. Il a aussi mis fin aux impressions systématiques en informatisant et stockant sous forme numérique. Il a opté pour le tri sélectif des déchets.



L'entreprise sensibilise également les fournisseurs, les sous-traitants et le personnel aux enjeux du Développement Durable.



Le trophée



JIMMIX « Un brun de Nature dans un monde de design »

* Trophée sculpté dans des matières naturelles : bois, ardoises, fer
Création de l'ardoise JIMMIX, Carreau de la mine de Bois II, Nyoisieu (49)



5

La cérémonie de remise des Trophées Un temps fort autour du Développement Durable

Le **28 mai** ont été révélés les 4 lauréats des Trophées des Economies d'Energie 2009. Cette « soirée-événement » est l'occasion de rassembler les dirigeants des PME de la région afin d'échanger sur les bonnes pratiques en termes d'économie à mettre en place au sein des entreprises.

Cette cérémonie qui a eu lieu dans l'enceinte du nouveau siège de la Banque Populaire Atlantique à Saint-Herblain s'est déroulée autour de 4 temps forts :

- **Exposé et échanges animés par Walter Bouvais directeur de TERRA ECO**, autour des problématiques suivantes : les bonnes pratiques en matière de CO2 et d'énergie, le rôle des dirigeants de PME, les opportunités d'économies via des actions de développement durable pour les entreprises...
- **Témoignage de Raphaël Dinelli, invité d'honneur de cette cérémonie** qui a fait part de son engagement dans le Développement Durable à travers sa fondation *Océan Vital*.
- **Retour sur les expériences des lauréats 2008** : un an après les Trophées des Economies d'Energie 2008, Marie Chupin du Laboratoire Alvend (prix « Coup de cœur » 2008) et Gilles Cibert de l'hôtel La Pérouse (prix Tertiaire 2008) ont partagé les bénéfices dans la durée de leurs bonnes pratiques.
- **Remise des Trophées 2009** : après la présentation des 14 candidats de cette 2^{ème} édition des Trophées des Economies d'Energie, les Trophées ont été remis aux entreprises lauréates.

→ Un cocktail dînatoire a clôturé la soirée.



Annexe 1

Résumé des Trophées 2008

- Candidats aux Trophées 2008

Lors de la 1ère édition en 2008, 16 entreprises ont déposé un dossier de candidature, toutes des PME-PMI allant de 2 à 250 salariés dans des secteurs d'activités très variés (tôlerie, boulangerie, cartonnerie, hôtellerie, laboratoire, biscuiterie, secteur social, bâtiment...) et oeuvrant pour des actions durables.

- **AVA (85)** Vente et pose d'ouverture, 15 salariés
- **Le Grelle SARL (72)** Artisan ébéniste, restaurateur, 6 salariés
- **Restaurant La Chaumière(44)** 9 salariés
- **J.Charles & Cie(49)** Couverture zinguerie bardage, panneaux photovoltaïque, 20 salariés
- **Biscuit d'Ys(44)** Biscuiterie, 9 salariés
- **Restaurant Bouche et Vin (44)** 3 salariés
- **Ville de Rezé (44)** Gestion de bâtiments, 900 agents
- **Maison de Retraite Sainte Famille (85)** 30 salariés
- **SARL LCA (85)** Charpentier, 27 salariés
- **Laboratoire ALVEND (49)** Détergents écologiques et produits cosmétiques, 23 salariés
- **ITF Imprimeurs (72)** 70 salariés
- **SARL Le Grenier a Pain (49)** Boulangerie, 8 salariés
- **Hôtel la Pérouse (44)** 15 salariés
- **« Voir ensemble » (44)** centre médico-social pour personnes non-voyantes, 60 salariés
- **Elec-Eau (72)** Electricité, plomberie, chauffage et climatisation, 11 salariés
- **Jousselin (49)** Préfabrication industrielle d'éléments de construction, 170 salariés

- Remise des trophées au Carrefour du Développement Durable le 12 juin 2008

- Les 4 lauréats 2008 :

➤ Grand Prix Pays de la Loire : Société **JOUSSELIN** 

➤ Le prix « Industrie » : Société **LE GRELLE** 

➤ Le prix « Tertiaire » : Hôtel **LA PEROUSE** 

➤ Le prix « Coup de cœur du jury » : Laboratoire **ALVEND** 



